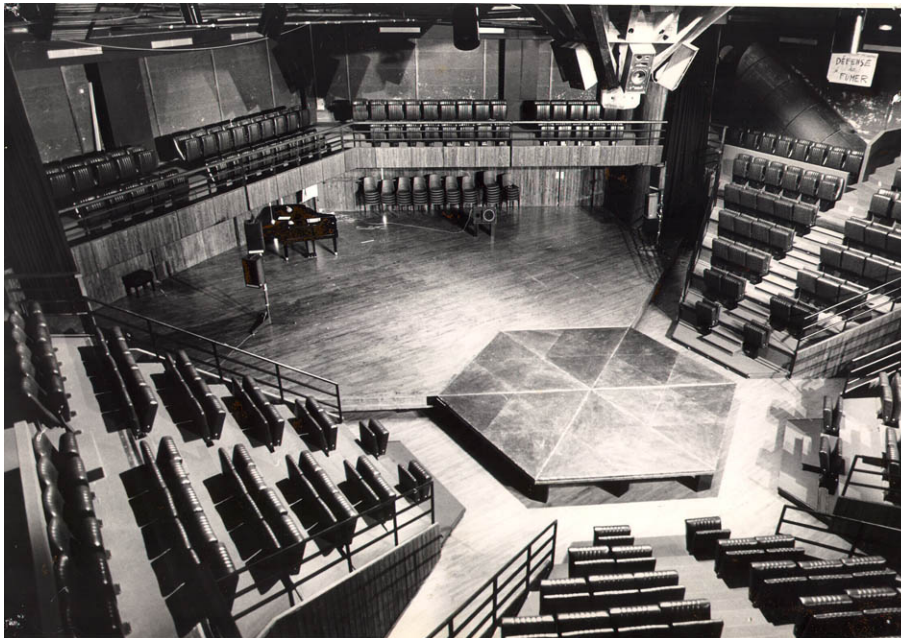


Hexagone Scène Nationale Arts Sciences - Meylan

Fiche technique



Directeur technique : **Thomas Le Doaré**

Ligne direct : +33 (0)4-76-90-02-04

thomas.ledoare@theatre-hexagone.eu



Vos interlocuteurs :

Accueil administratif **Pascale Jondeau**
04 76 90 09 80

Directeur technique **Thomas Le Doaré**
04 76 90 02 04

thomas.ledoare@theatre-hexagone.eu

Régisseur lumière **Agnès Bozec**

agnes.bozec@theatre-hexagone.eu

Régisseur son **Olivier Delpeuch**

olivier.delpeuch@theatre-hexagone.eu

Equipe et horaires de travail :

Trois personnes composent l'équipe technique permanente de l'Hexagone : un directeur technique, un régisseur lumière et un régisseur son. Cette équipe est renforcée par de nombreux intermittents réguliers.

Les horaires habituels de travail sont répartis en 3 services de 4 heures chacun : 9h-13h le matin, 14h-18h l'après-midi et 19h-23h en soirée. Les modifications et adaptations d'horaires sont à négocier avec le directeur technique de l'Hexagone dans le respect des différentes réglementations en vigueur.

Le planning devra faire l'objet d'une concertation avec le directeur technique au plus tard 1 mois avant votre arrivée.

Accès décors :

Une rue longeant l'Hexagone dessert l'accès décors. Cette rue permet avec un peu d'adresse la circulation d'une semi-remorque.

L'accès décors donne sur un local de stockage à jardin de la scène et est de plein pied. Nous possédons une rampe de déchargement.

Sécurité :

Nous vous rappelons que nous sommes tenus de remplir conjointement un plan de prévention afin d'évaluer les risques liés à notre activité mutuelle et de mettre en place les moyens de prévention adéquats. Aussi nous vous demandons de nous retourner le plan de prévention rempli au plus tard un mois avant votre arrivée.

Loges et habillage:

Cinq loges de tailles différentes équipées d'un retour loge ainsi qu'un foyer avec une petite cuisine sont à votre disposition.

Pour l'entretien de vos costumes nous mettons à votre disposition une machine à laver, un sèche-linge, une presse vapeur et du petit matériel de couture.

La salle :

Les plans de salle au format PDF sont disponibles sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.theatre-hexagone.eu>

Les plans au format DWG pourront vous être transmis sur demande au directeur technique.

Régie :

- La régie se situe en haut de salle. Elle est assez grande pour y installer une régie lumière, une régie son et une régie vidéo.
- Nous pouvons installer les régies en milieu de salle ou en haut de gradin. Ces possibilités sont à négocier avec le directeur technique avant votre venue pour limiter la jauge.
- Centrale intercom 6 postes filaires et 4 postes HF
- Système d'écoute de scène avec micro d'ordre

Plateau :

Quelques repères :

Ouverture au cadre de scène	11,70m
Ouverture mur à mur	19,70m
Profondeur cadre de scène au mur du lointain	8,85m
Profondeur max du proscénium	3,05m
Hauteur du nez de scène	0,80m
Hauteur max sous perche	9,70m
Hauteur du cadre de scène	6,95m
Plancher des passerelles de scène	7,70m

Cintres : (cf : plans)

8 équipes contre balancées	charge 170 kg
7 équipes contre balancées	charge 280 kg
4 équipes motorisées sur le proscénium	charge 300 kg, vitesse fixe
4 équipes motorisées sous les passerelles	charge 300 kg, vitesse fixe

- 1 rideau d'avant scène rouge sur patience motorisée
- 1 rideau de fond de scène sur patience manuelle, fixée sur la passerelle du lointain
- 1 écran de projection monté sur polichinelle derrière le cadre 6x9 m

Matériel Plateau :

- 8 Pendrillons noirs 2,90 x 8m
- 2 Pendrillons noirs 1,80 x 7,15m
- 6 Pendrillons noirs 4 x 8m
- 2 Demi fonds 5,50 x 8m
- 3 frises noires 16 x 2,50m
- 3 Frises noires 16 x 1,60m
- 1 Cyclorama gris 16 x 8m
- 4 Praticables 2 x 1m hauteur variables
- 1 tapis de danse noir / blanc en 8 lés jardin / cour 1,50 x 14m

Lumière :

Vous pouvez contacter Agnès Bozec, régisseur lumière de l'Hexagone, par mail : agnès.bozec@theatre-hexagone.eu

Le réglage des projecteurs se fait à la génie, type 1A, 7,60m max. Génie IWP 25S, 600kg à vide

Notre pupitre est un CONGO KID ETC 512 circuits

48 circuits fixes 2 kW

78 circuits 3 kW mobiles (dont 1 Digi TOUR 6S Fluos)

6 circuits 5 kW mobiles

33 PC Juliat 310HPC 1000 w

30 PC Scenilux 1000 w

12 PC Juliat 2000 w lentille convexe

6 Juliat 339HPB 2000 w lentille pebble convexe

6 ADB C51 650w

4 ADB SH20 2000w Fresnel

2 ADB SH50 5000w Fresnel

18 Découpes Juliat 614S 1000w

10 Découpes Juliat 614SX 1000w

10 Découpes Juliat 613SX 1000w

7 Découpes Juliat 611S 1000 w

6 Découpes Juliat 714SX 2000 w

6 Découpes Juliat 714S 2000 w

6 Découpes Juliat 713SX 2000 w

2 Découpes ADB DSW205 2000 w ultra courtes

44 Pars 64 1000w

16 Cycliodes asymétriques ADB 1000 w

8 Pars 36 F1

12 projecteurs à LED ETC serie "desire" D40 avec différents diffuseurs

5 BT 250 w 24 v SCENILUX

1 BT 500 w 24 v SCENILUX

12 Réglettes Fluos (Wieland) + tubes Philips TL-MRS

2 Mandarines DTS 800W avec volets 4 faces

Divers pieds

Son :

Vous pouvez contacter Olivier Delpuch, régisseur son de l'Hexagone, par mail :

olivier.delpuch@theatre-hexagone.eu

Console :

- 1 Roland M-5000 et stage box 32-8
- 1 YAMAHA DM 2000

Diffusion salle:

- 10 Adamson point 12 actives (cadre et rappel) sur ampli PLM
- 2 sub MDC1 sur ampli PLM

Diffusion mobile ou complément

- 6 Adamson point 8 sur ampli Lab 48:4 et LM44
- 6 Adamson point 115 sub sur ampli Lab 48:4 et LM44

Monitors

- 8 Enceintes L-Acoustics MTD112 400 w amplification LAB GRUPPEN + 2 lyres
- 1 Amplificateur CHEVIN Q6 4*300W//80MHS
- 10 Écoutes cabine monitor YAMAHA MSP5
- 2 Caisson de grave YAMAHA SW 10

Micros

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| 2 SHURE SM 393 (SM91) | 4 SENNHEISER BF 521 |
| 8 SHURE SM 58 | 1 EV ND 757 |
| 6 SHURE SM 57 | 3 AKG C451 + capsule CK1 |
| 1 SHURE Beta 52 | 2 AKG C414 |
| 4 NEUMANN KM 184 | 3 Beta 98 |
| 2 NEUMANN KMS 105T | 2 micros cravate DPA4061 |
| 2 AKG C535 | 4 DPA 4099 et accessoires |
| 2 SENNHEISER MD 441 | 6 BSS DI actives |
- 4 postes récepteurs UHF SENNHEISER + 1 poste émetteur stéréo UHF SENNHEISER
 2 micros main, 4 micros serre tête ME3, 4 micros cravate ME2, 1 micro cardioïde ME4
 2 micros cravate MKE2, 4 émetteurs de poche,
- 3 postes récepteurs UHF SHURE SLX
 3 micros main et 3 émetteur de poche

Sources

- 2 Lecteurs enregistreur Minidisk SONY MDS PC1
- 2 Lecteurs CD SONY PRO CDP11 auto pause/auto cue
- 1 Lecteur enregistreur CD TASCAM

Traitement

- | | |
|--|------------------------------|
| 1 Equalizers 2 x 31 bandes DBX3231L | 1 REV500 YAMAHA multi effets |
| 4 Equalizers 2 x 31 bandes APEX | |
| 1 Drawner compresseur à lampe 1968 MK II | |
| 1 Delay TC ELECTRONICS DTWOT avec tap | |
| 1 Multi effets TC ELECTRONICS M2000 | |

Vidéo :

Nous pouvons installer des vidéoprojecteurs en milieu de salle, sous le nœud de charpente avec un collier de projecteur

- 1 VP Hitachi CP X505 LCD 3500L / 1,7-2,1:1 / 1000:1 / XGA
- 2 VP BenQ MX613ST DLP 2800L / 0,9-1,08:1 / 5000:1 / XGA

- 1 VIDEOPROJECTEUR PANASONIC PT DZ870 8500L / WUXGA
- 1 OPTIQUE STANDARD 1,7 - 2,4 : 1
- 1 OPTIQUE ZOOM PANASONIC ET DLE 150 1,3 - 1,9 / 1
- 1 OPTIQUE ZOOM PANASONIC ET DLE 250 2,3 - 3,6 : 1
- 1 OPTIQUE ZOOM PANASONIC ET DLE 085 0,78 - 1 : 1

SECURITE

- **Règles de sécurité :**

D'une manière générale, la compagnie est tenue de respecter les dispositions du règlement de sécurité (essentiellement Arrêté du 25 juin 1980 et Arrêté du 12 décembre 1984 - Dispositions particulières de Type L) et les règles de sécurité particulières énoncées ci-après.

Au plus tard 1 mois avant votre arrivée, vous devez fournir au directeur technique de l'Hexagone

- Un descriptif des équipements suspendus et de leur système d'accroche
- Les procès verbaux de classement au feu de vos éléments de décors
- Un plan du décor

- **Décors :**

- Conformément à l'article L75 §3 du règlement de sécurité incendie, les décors classés M2 ou C-s2, d0 ou en bois M3 ou classé d_S3, d0 sont admis à l'Hexagone.

- **Artifices, flammes laser fumées :**

- L'emploi d'artifices ou de flammes n'est pas autorisé à l'Hexagone
- L'emploi de laser et de générateur de fumée est soumise à l'autorisation du directeur technique.

- **Aménagements scéniques :**

- Les aménagements scéniques et tous les équipements relatifs au spectacle (projecteur de poursuite, vidéo, régie, projecteurs...) ne devront pas diminuer le nombre et la largeur des dégagements mis à la disposition du public, ou gêner la circulation.
- Les aménagements scéniques et tous les équipements relatifs au spectacle doivent être rendus inaccessibles au public.
- Les câbles cheminant dans les zones publiques ne doivent pas constituer de gêne pour le public (ponter par des moquettes solidement fixées au sol, fixation dans l'angle des marches...)

Thomas Le Doaré
Directeur technique